



# Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 19 octobre 2004

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

---

## COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

---

- **Utilisation des salles d'urgence, 2003** 2  
En 2003, environ 3,3 millions de Canadiens âgés de 15 ans et plus, soit une proportion de un sur huit, ont déclaré que leur plus récent contact avec le système de soins de santé avait eu lieu à l'urgence d'un hôpital, selon une nouvelle étude.

---

## AUTRES COMMUNIQUÉS

---

- Dépenses environnementales des entreprises, 2002 4
- Fil d'acier et certains produits de fil métallique, août 2004 6

---

## NOUVEAUX PRODUITS

---



---

## COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

---

### Utilisation des salles d'urgence

2003

En 2003, selon une récente étude, environ 3,3 millions de Canadiens de 15 ans et plus, soit une proportion de un sur huit, ont déclaré s'être rendus à l'urgence d'un hôpital lors de leur plus récente consultation d'un professionnel de la santé ou pour être traités pour une blessure.

Selon les estimations de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, les hommes étaient un peu plus susceptibles que les femmes de s'être présentés à l'urgence.

Chez les deux sexes, les personnes les plus susceptibles d'aller à l'urgence étaient âgées de 15 à 24 ans. Environ 20 % des hommes et 18 % des femmes de ce groupe d'âge y ont été traités pour une blessure grave qui limitait leurs activités ou y ont consulté un professionnel de la santé.

Avec l'âge, toutefois, l'utilisation du service de l'urgence diminue tant chez les hommes que chez les femmes, passant à 11 % chez les personnes âgées.

Le revenu du ménage est un facteur qui joue un rôle dans l'utilisation du service de l'urgence. Environ 13 % des personnes se situant dans la tranche supérieure de revenu avaient reçu leur plus récent traitement à l'urgence, comparativement à 18 % des personnes se trouvant dans la tranche inférieure de revenu.

### Grands utilisateurs de soins médicaux

À l'instar d'autres études, l'analyse révèle que les personnes qui fréquentent l'urgence pour s'y faire traiter sont de grands utilisateurs des autres services médicaux.

Les personnes qui ont déclaré avoir un médecin de famille étaient tout aussi susceptibles que celles qui n'en avaient pas d'avoir fait appel au service de l'urgence. Cependant, 21 % des personnes qui avaient consulté un médecin plus de cinq fois pendant l'année précédant l'enquête ont déclaré avoir eu recours au service de l'urgence, soit presque le double de la proportion de celles (12 %) qui avaient consulté un médecin moins souvent.

Il se peut que ces personnes aient eu besoin de soins continus en raison de la maladie ou de la blessure pour laquelle elles s'étaient rendues à l'urgence.

Dans le cadre de l'enquête, on demandait également aux utilisateurs des salles d'urgence s'ils étaient satisfaits des soins reçus. Environ les

trois quarts ont répondu qu'ils avaient reçu des soins d'excellente ou de bonne qualité, tandis que 16 % les ont qualifiés de passables et 11 %, de médiocres.

Cependant, 20 % des utilisateurs se sont dits «assez» ou «très insatisfaits» de la façon dont les soins avaient été dispensés.

Des différences frappantes ont été observées entre les provinces et les territoires en ce qui concerne la satisfaction à l'égard des services offerts à l'urgence. Ainsi, environ 24 % des utilisateurs de l'Ontario ont déclaré qu'ils étaient insatisfaits, comparativement à 11 % de ceux du Yukon.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Anik Lacroix au (613) 951-1807 ([anik.lacroix@statcan.ca](mailto:anik.lacroix@statcan.ca)), Division de la statistique de la santé.

### La fumée secondaire : le tiers des non-fumeurs y sont régulièrement exposés

Le tiers des Canadiens qui ne fument pas disent qu'ils sont régulièrement exposés à la fumée secondaire, selon une nouvelle étude.

En 2003, 33 % des non-fumeurs ont déclaré qu'au cours du mois précédent, ils avaient été exposés à la fumée des autres presque tous les jours dans au moins un de ces quatre endroits : un lieu public, au travail, à la maison ou dans une voiture privée.

Cette étude, effectuée à partir des données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, démontre que ce sont les adolescents plus âgés qui sont les plus susceptibles d'être exposés à la fumée secondaire.

En général, c'est dans les lieux publics que les non-fumeurs étaient le plus souvent exposés à la fumée secondaire. Par contre, c'est à la maison que les enfants étaient les plus susceptibles d'être exposés à la fumée. Parmi les enfants âgés de 12 ans, 24 % étaient régulièrement exposés à la fumée secondaire à la maison et 16 %, dans les lieux publics.

Peu importe l'endroit, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'avoir été exposés à la fumée secondaire. Environ 23 % des hommes non fumeurs ont déclaré avoir été exposés à la fumée secondaire dans des lieux publics, comparativement à 17 % de leurs homologues féminines.

Les taux d'exposition variaient selon les provinces et les territoires. En 2003, les taux d'exposition en Ontario et en Colombie-Britannique s'équivalaient ou étaient beaucoup plus bas que les taux nationaux dans

les quatre endroits. Au Québec, par contre, sauf dans les lieux publics, les taux étaient considérablement supérieurs au taux national.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Claudio E. Pérez au (613) 951-1733 ([claudio.perez@statcan.ca](mailto:claudio.perez@statcan.ca)), Division de la statistique de la santé.

### Autres articles

Ce numéro de *Rapports sur la santé* contient trois autres articles. L'article intitulé «Hospitalisations plus courtes pour le cancer du sein» porte sur les facteurs qui influencent la durée du séjour des femmes atteintes du cancer du sein qui ont été hospitalisées entre 1981 et 2000 et sur les tendances observées à cet égard. Depuis le début des années 1980, la durée de leur séjour a diminué pour passer de 15,1 jours à 4,5 jours et cette baisse a été observée, quels que soient le groupe d'âge, le stade de la tumeur, l'intervention ou les états comorbides.

Pour plus de renseignements sur cet article, communiquez avec Aggie Adamczyk au (613) 941-8189 ([aggie\\_adamczyk@hc-sc.gc.ca](mailto:aggie_adamczyk@hc-sc.gc.ca)), Agence de santé publique du Canada.

L'article «Visites chez le dentiste» révèle une hausse du pourcentage de gens qui consultent le dentiste. En 2003, 63 % des personnes âgées de 15 ans et plus avaient visité leur dentiste au cours de l'année précédente, en hausse par rapport au taux estimé de 47 % en 1978-1979.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Heather Gilmour au (613) 951-2114 ([heather.gilmour@statcan.ca](mailto:heather.gilmour@statcan.ca)), Division de la statistique de la santé.

Les personnes âgées constituent seulement 14 % de la population âgée de 12 ans et plus, mais d'après l'article «Problèmes de vision chez les personnes âgées», en 2003, elles représentaient 23 % des personnes ayant des problèmes de vision et près de 20 % de toutes celles qui avaient consulté un spécialiste de la vue.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Heather Gilmour au (613) 951-2114 ([heather.gilmour@statcan.ca](mailto:heather.gilmour@statcan.ca)), Division de la statistique de la santé.

### Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3226.

Ces articles figurent dans le numéro d'octobre 2004 de *Rapports sur la santé*, vol. 16, n° 1 (82-003-XIF, 17 \$ / 48 \$; 82-003-XPF, 22 \$ / 63 \$) qui est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Anik Lacroix au (613) 951-1805 ([anik.lacroix@statcan.ca](mailto:anik.lacroix@statcan.ca)), Division de la statistique de la santé. ■

---

## AUTRES COMMUNIQUÉS

---

### Dépenses environnementales des entreprises

2002 (données provisoires)

Les entreprises canadiennes ont accru considérablement leurs dépenses pour protéger l'environnement, selon la plus récente Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement. Les dépenses ont atteint 6,8 milliards de dollars en 2002, soit 24 % de plus qu'en 2000. La majeure partie de l'augmentation est imputable aux interventions nécessitées par la réglementation environnementale et à l'effort de l'industrie pour réduire les émissions polluantes, comme les gaz à effet de serre (GES). L'élargissement du champ d'observation du secteur de l'extraction du pétrole et du gaz en 2002 y est aussi pour quelque chose, mais d'autres industries ont tout de même augmenté de 22 % leurs dépenses en protection de l'environnement depuis 2000.

Les dépenses en immobilisations pour protéger l'environnement se sont accrues de 35 % et ont atteint 2,9 milliards de dollars en 2002. Environ 5 \$ pour chaque tranche de 100 \$ que les entreprises ont consacrée à des projets d'immobilisations avaient pour objet la protection de l'environnement.

La majeure partie de l'augmentation des dépenses en immobilisations était imputable à des investissements en matériel de prévention de la pollution (procédés qui éliminent ou préviennent la création de pollution dans le cycle de production), qui ont atteint 1,4 milliard de dollars en 2002. L'autre principal secteur de dépenses en immobilisations était celui des systèmes et du matériel de lutte contre la pollution (0,9 milliard de dollars). Ces systèmes et ce matériel traitent la pollution et les déchets après leur création (ils sont aussi appelés «procédés en bout de chaîne»).

La plus forte augmentation des dépenses en immobilisations de 2000 à 2002 est survenue dans l'industrie des produits du pétrole et du charbon. Les entreprises ont investi dans des mises à niveau de raffineries pour se conformer à la nouvelle réglementation sur la réduction des émissions de soufre, entrée en vigueur en juillet 2002.

L'industrie de la production, du transport et de la distribution d'énergie électrique a aussi augmenté

considérablement ses dépenses en immobilisations en 2002. Ces dépenses viennent de ce que les sociétés de services publics ont investi dans des installations d'énergie nouvelle (par exemple, l'énergie éolienne et la substitution de combustibles à moins grande intensité de carbone) et dans des systèmes et du matériel de réduction de la pollution atmosphérique.

En 2002, les entreprises devaient déclarer les dépenses qu'elles ont effectuées pour des systèmes et du matériel servant directement ou indirectement à réduire les émissions de GES (y compris les émissions fugitives et évacuées). Globalement, les entreprises des 16 groupes visés par l'enquête ont dépensé 1,1 milliard de dollars en 2002 pour des technologies et des procédés environnementaux qui ont permis de réduire les émissions de GES. L'industrie de l'extraction de pétrole et de gaz a dépensé près de 245 millions de dollars pour réduire les émissions de GES, soit plus que l'industrie des usines de pâte à papier, de papier et de carton (242 millions de dollars).

Un peu plus de 40 % des systèmes et du matériel que les entreprises ont achetés pour réduire les émissions de GES venaient de fabricants canadiens.

Les tableaux reliés à ce communiqué peuvent être obtenus sur demande. Un rapport contenant des données plus détaillées pour 2002 paraîtra sous peu.

L'Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement de 2002 couvrait les dépenses en immobilisations et les dépenses d'exploitation que les entreprises ont effectuées pour se conformer à la réglementation, à une convention ou à un accord volontaire en matière de protection de l'environnement. L'enquête a aussi servi à réunir des renseignements sur les pratiques de gestion environnementale et l'utilisation des technologies et des procédés environnementaux pour prévenir, réduire ou contrôler la pollution.

### Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 1903.

Pour plus de renseignements, pour obtenir les tableaux ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent d'information au (613) 951-0297 ([environ@statcan.ca](mailto:environ@statcan.ca)), Division des comptes et de la statistique de l'environnement. □

**Dépenses de protection de l'environnement selon l'industrie et le type d'activité  
2002 (données provisoires)**

Industrie	Surveillance environnementale	Vérifications et évaluations environnementales	Assainissement et désaffectation	Protection de la faune et de l'habitat	Procédés de la lutte contre la pollution <sup>1</sup> en bout de chaîne	Prévention de la pollution	Frais, amendes et permis	Autres	Total
en millions de dollars									
<b>Dépenses d'exploitation</b>									
Exploitation forestière	3,6	8,9	21,5	82,2	5,3	6,4	2,8	5,0	<b>135,6</b>
Extraction de pétrole et de gaz	32,5	18,2	155,9	9,6	177,1	53,7	15,4	77,1	<b>539,5</b>
Extraction minière	27,0	11,3	73,7	3,3	91,5	34,8	7,7	28,8	<b>278,1</b>
Production, transport et distribution d'électricité	17,1	20,7	28,6	12,0	83,7	88,1	10,3	65,3	<b>325,8</b>
Distribution de gaz naturel	1,2	0,8	0,8	0,6	1,9	2,0	0,1	2,4	<b>9,9</b>
Aliments	22,9	12,5	19,5	0,6	97,3	33,8	17,1	7,9	<b>211,6</b>
Boissons et produits du tabac	1,0	0,4	2,0	0,0	9,3	1,2	4,3	1,3	<b>19,5</b>
Produits en bois	8,9	4,0	21,0	27,4	42,2	10,1	3,8	8,3	<b>125,9</b>
Usines de pâte à papier, de papier et de carton	41,6	6,5	12,9	1,8	265,1	69,2	8,2	16,5	<b>421,8</b>
Produits du pétrole et du charbon	7,1	3,0	76,4	0,1	80,1	68,0	2,6	7,1	<b>244,3</b>
Produits chimiques	41,2	6,9	20,4	5,2	133,0	69,8	3,0	23,0	<b>302,5</b>
Produits minéraux non métalliques	5,3	2,0	20,7	0,1	27,1	6,0	5,4	10,2	<b>76,9</b>
Première transformation des métaux	38,1	11,1	11,2	5,6	366,1	69,2	5,1	16,2	<b>522,5</b>
Fabrication de produits métalliques	4,6	6,8	0,1	2,6	57,2	4,9	0,6	7,5	<b>84,4</b>
Matériel de transport	7,4	4,5	11,9	0,1	134,2	14,8	0,8	28,3	<b>201,9</b>
Transport par pipeline	3,1	3,9	13,0	1,6	17,1	10,3	1,5	7,6	<b>58,3</b>
<b>Total, dépenses d'exploitation</b>	<b>262,8</b>	<b>121,7</b>	<b>489,8</b>	<b>152,8</b>	<b>1 588,0</b>	<b>542,3</b>	<b>88,6</b>	<b>312,4</b>	<b>3 558,4</b>
Autres industries manufacturières <sup>2</sup>	..	..	..	..	..	..	..	..	<b>273,6</b>
<b>Total, dépenses d'exploitation incluant autres industries manufacturières</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>3 832,0</b>
<b>Dépenses en immobilisations</b>									
Exploitation forestière	0,0	0,0	0,1	x	x	0,6	...	...	<b>5,8</b>
Extraction de pétrole et de gaz	111,3	23,7	92,4	5,5	85,9	243,7	...	...	<b>562,4</b>
Extraction minière	2,5	3,9	21,8	1,6	36,3	31,1	...	...	<b>97,3</b>
Production, transport et distribution d'électricité	9,3	26,9	15,7	13,5	218,3	228,2	...	...	<b>511,9</b>
Distribution de gaz naturel	x	x	0,8	x	x	x	...	...	<b>18,0</b>
Aliments	10,3	2,6	4,0	2,7	59,5	46,4	...	...	<b>125,4</b>
Boissons et produits du tabac	0,7	0,1	3,3	0,0	1,9	6,4	...	...	<b>12,3</b>
Produits en bois	x	0,4	0,2	0,6	x	29,0	...	...	<b>62,7</b>
Usines de pâte à papier, de papier et de carton	3,8	0,1	0,8	0,3	57,4	152,9	...	...	<b>215,3</b>
Produits du pétrole et du charbon	30,7	7,2	39,8	7,0	226,7	499,9	...	...	<b>811,3</b>
Produits chimiques	x	x	10,7	x	26,4	x	...	...	<b>94,5</b>
Produits minéraux non métalliques	1,5	0,1	1,1	3,2	38,7	24,4	...	...	<b>69,0</b>
Première transformation des métaux	8,8	1,1	11,2	0,7	87,4	31,1	...	...	<b>140,1</b>
Fabrication de produits métalliques	x	x	0,2	x	x	x	...	...	<b>14,9</b>
Matériel de transport	0,5	0,3	0,7	0,5	29,7	27,3	...	...	<b>58,9</b>
Transport par pipeline	x	x	4,7	x	x	32,0	...	...	<b>49,7</b>
<b>Total, dépenses en immobilisations</b>	<b>192,3</b>	<b>75,1</b>	<b>207,4</b>	<b>40,0</b>	<b>907,7</b>	<b>1 427,2</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>2 849,7</b>
Autres industries manufacturières <sup>2</sup>	..	..	..	..	..	..	...	...	<b>97,0</b>
<b>Total, dépenses en immobilisations incluant autres industries manufacturières</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>2 946,6</b>

Note : Estimations provisoires. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

.. Nombres indisponibles pour une période de référence précise.

... N'ayant pas lieu de figurer.

x Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.

1. (LCP) Lutte contre la pollution. En ce qui concerne les dépenses d'exploitation, l'achat de services de gestion des déchets et de services d'égout est inclus dans cette catégorie.

2. Une répartition détaillée des dépenses par activité de protection de l'environnement n'est disponible que pour les industries énumérées.

**Fil d'acier et certains produits de fil métallique**

Août 2004

Il est maintenant possible de connaître les données d'août sur la production de fil d'acier et de certains produits de fil métallique.

**Données stockées dans CANSIM : tableaux 303-0010 et 303-0047.**

**Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 2106, 2116 et 2184.**

Le numéro d'août 2004 de *Fil d'acier et certains produits de fil métallique*, vol. 59, n° 8 (41-006-XIB, 6 \$ / 51 \$) est en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 ([manufact@statcan.ca](mailto:manufact@statcan.ca)), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

---

## NOUVEAUX PRODUITS

---

**Comptes des revenus et dépenses, série technique :**  
**Les révisions de 1997 à 2003 des Indicateurs nationaux du tourisme**, 1997 à 2003, n° 44  
Numéro au catalogue : **13-604-MIF2004044**  
(gratuit).

**Enquête mensuelle sur les industries manufacturières**, août 2004, vol. 58, n° 8  
Numéro au catalogue : **31-001-XIF** (17 \$/158 \$).

**Rapports sur la santé**, 2004, vol. 16, n° 1  
Numéro au catalogue : **82-003-XIF** (17 \$/48 \$).

**Rapports sur la santé**, 2004, vol. 16, n° 1  
Numéro au catalogue : **82-003-XPF** (22 \$/63 \$).

**Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.**

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette et -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM.

### Pour commander les produits

**Pour commander par téléphone, ayez en main :**

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1 800 267-6677**

Pour les autres pays, composez le : **1 613 951-7277**

Pour envoyer votre commande par télécopieur,  
composez le : **1 877 287-4369**

Pour un changement d'adresse ou pour connaître  
l'état de votre compte, composez le : **1 800 700-1033**

**Pour commander par la poste, écrivez à :** Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

Veillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

**Pour commander par Internet, écrivez à :** [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca) ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

**Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.**

Catalogue 11-001-XIF (Anglais) 11-010-150-03004013



# Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 6 juin 1997  
Pour être diffusé à 8 h 30

---

**PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS**

- **Transport urbain, 1996** 2  
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué un voyage moyen de déplacement au travail sans les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5  
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

---

**AUTRES COMMUNIQUÉS**

- Indice des offres d'emploi, mai 1997 10
- Emplois sur les marchés à court terme 10
- Aides en termes positifs, septembre terminant le 31 mai 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

---

**NOUVELLES PARUTIONS** 12

---



## Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10<sup>e</sup> étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à [listproc@statcan.ca](mailto:listproc@statcan.ca). Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.